COMITE DIRECTEUR
13 MARS 2021 – 9H00 EN VISIOCONFERENCE

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE, Michèle ANDRE, Evelyne BARTHES, Annette BERBOUS, René BES, Annie BOURDALLE, Jocelyn BROUSSE, Francis CAZENEUVE, Didier CEYSSON, Daniel COLLET, Pierre CROS, Julie CUMINETTI, Jean-Louis DAVID, Frédérick DEDIEU, Aude D'ORSI, Daniel FABRE, Gérard FOURQUET, Isabelle GELY, Christophe GIL, André LEYMAT, Antoine MARTINEZ, Laurent MARTINIE, Matthieu MONCHAUX, Jean-Marc MOREAU, Jean Yves MOURET, Laetitia PACHOUD, Alain PALAUSSE, Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Bernard PUJOL, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Michel RUAMPS, Max SANTA, Rolland SORMANI, Claude SOUTADE, Jean Claude TARDIEU, Gérard TUGAS, Bernard VAUR, Michel VIGIER, Thierry VIGNOBOUL, Bernard VIVIES

Excusé(e)s : Alain AZPIROZ, Benoît CASTANEDO, Françoise JAMMES, Pierre JEAN MARIE, Jean Claude LEGENDRE, Alain MACCHION, Stéphane PINASSEAU, Jean POUS, Jacques ZOCCHETTO

Invités : Pierre CIBOT, Eric DORIA, Christian GALONNIER, Stéphane GARCIA, André LAUR

COMMUNICATION DU PRESIDENT

Alain DOUCET ouvre le Comité Directeur.

Il a une pensée pour Claude GRANIOU, décédé cette semaine.
A l'occasion de la journée des droits de la femme, en début de semaine, le Président remercie les dames du Comité Directeur pour leur fort investissement dans leurs missions.

A la suite du dernier Bureau Fédéral, il annonce que la signature avec CVC est effective et qu' Antoine MARTINEZ et Alain REY sont nommés à la Commission Fédérale des Finances.
Rien n'a été révélé sur une quelconque forme de compétitions pour cette fin de saison.

Le Président DOUCET déplore que les médias aient banalisé le match Angleterre – France.
Il dénonce l'attitude de l'opposition fédérale qui s'agite sur les réseaux sociaux.
Il demande de garder calme et raison face aux attaques injustifiées vis-à-vis de la FFR.
Il se réjouit du soutien du Ministre de l'Education Nationale Jean Michel BLANQUER dans la polémique engendrée autour du XV de France après les cas de positivité au COVID 19 constatées.

Au niveau de la Ligue, le Président est satisfait de l'activité de tous les membres du Comité Directeur et des commissions, avec beaucoup de projets en cours.

Il a néanmoins pris conscience, suite à la dernière réunion du Bureau, qu'il demandait beaucoup aux Comités Départementaux en cette période difficile.
Il a décidé de changer de stratégie et de ne plus imposer la participation des CD à tous les projets de la Ligue.
Les CD ne s'associeront qu'aux projets qu'ils souhaitent.

Un besoin d'indépendance des CD se fait sentir, certains membres programmant une réunion de leur Bureau directeur le même jour que le Comité Directeur de la LOR.
Cette position sera développée lors de la prochaine réunion avec les présidents des Comités Départementaux.

La FFR attribuera 1 500€ à chaque CD pour les projets en lien avec le scolaire.

Alain DOUCET demande de voter sur Internet pour Gaëlle MIGNOT dans sa quête du titre de sportive de l'année de l'Hérault.

Le Président souhaite que le prochain Comité Directeur se déroule courant Mai à Toulouse, en présentiel, si la situation sanitaire le permet.

VALIDATION DE PV

Le PV du comité directeur du 30 janvier 2021 est validé à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

Pierre CIBOT précise que la médecine du travail a proposé aux membres du personnel âgé de 50 à 60 ans d'être vaccinés.

Sébastien YOTI quittera le service informatique pour retourner à La Réunion le 15 avril. Mathieu NOIROT changera d'horizon professionnel le 3 mai et Christiane SAINTRAP fera valoir ses droits à la retraite le 1er Juin.

4 apprentis Campus 2023 seront affectés à la LOR.
Un cinquième est en cours de recrutement pour le service informatique.

La Plan d'activité professionnelle a été établi jusqu'en juin.
Si la situation de reprise de l'activité se complique, il sera possible de demander l'autorisation de passer l'APLD signé à 50% par un avenant, après accord du CSE.
Le Président DOUCET demande que la démarche soit faite.
René BES et Pierre CIBOT examineront cette possibilité.

Pour le deuxième semestre 2021, l'accord APLD devra être réactivé avec un pourcentage de taux d'activité modulé en fonction de la situation et de la période (juillet et août avec moins d'activité qu'à la reprise de septembre).

Un nouveau Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels doit être mis en place.
Un référent Covid doit être nommé parmi le personnel.

Pierre CIBOT précise que les MOT(s) sont toujours fermées au public par décision du Comité Directeur.
Toute réunion ou rassemblement avec des personnes extérieures à la LOR doit recevoir l'accord des responsables des MOT(s) et du Directeur Général.
Il y a une obligation de nettoyage et de désinfection des locaux utilisés.

ACADEMIES FEDERALES ET REGIONALES

(***PJ n° 1***)
Gérard TUGAS présente l'organisation des Académies Pôles Espoirs FFR : deux à Toulouse (1H et 1F) et une à Castres, à Perpignan, à Montpellier et à Béziers.
Il en fait l'historique, présente les objectifs, l'organisation et l'implication de la LOR.

Académies de développement de la LOR :
Elles seront Implantées dans les départements n'ayant pas d'académie Pôle Espoir FFR et seront mises en place en collaboration avec les CD ou des clubs.

Actuellement, celle de Tarbes est opérationnelle. Deux sont en cours de réalisation à Cahors et à Rodhilhan (Gard). Trois sont en projet à Rodez, Carcassonne et Montauban.
Le dossier est à l'étude en Ariège.

Elles sont destinées à des jeunes éloignés des académies fédérales ou ayant un niveau sportif moindre que ceux admis dans les Académies fédérales.
Les grands principes sont : un partenariat avec la LOR sous forme d'une convention renouvelable tous les ans, un cahier des charges calqué sur celui de la FFR, un double projet scolaire et sportif, la mixité.

Le projet sportif est porté sur des valeurs de développement individuel (pas de préparation d'équipe). Le recrutement ne tient pas compte du poste du joueur mais de son niveau.
Il n'y aura pas de possibilité d'y intégrer des arbitres.

Le projet des Académies de développement de la LOR est accepté à l'unanimité par le Comité Directeur.

CAMPUS 2023

Isabelle GELY fait un focus sur le dossier.

Elle note 2 points difficiles où on dénombre davantage de structures accueillantes que de candidats (dans le 65 et le 46). Campus se rapprochera des CD concernés.

Isabelle revient sur les difficultés rencontrées avec les candidats en Bac +5 qui seront affectés prioritairement à des structures pouvant pérenniser les emplois (clubs de Top 14, Pro D2, Nationale, voire de Fédérale 1).

Les affectations des jeunes vers les structures se feront d'ici le 15 mars.
Elles seront limitées à 2 apprentis par club.
Le démarrage se fera à partir du 22 mars jusqu'au 4 avril.

L'Occitanie est la région la plus représentée avec 260 candidats positionnés, dont 90% sur des structures FFR.
Isabelle signale que 60 postes de Bac +3 pourront être proposés en septembre 2022.

Eric DORIA intervient sur l'implication des apprentis dans le domaine de l'arbitrage qui se fera en fonction du temps dédié (1 jour par semaine sur les 3 passés dans la structure).
Les missions qui sont consacrées pour l'arbitrage seront : action de recrutement en collaboration avec les fédérations scolaires, création d'écoles d'arbitrage départementales ou de bassins, participation aux projets de promotion de l'arbitrage en vue de la Coupe du Monde 2023.

Ghislaine ROSSIGNOL déplore le fait que des clubs vont être déçus car les apprentis promis ne pourront pas leur être affectés (4 dans le Lot pour 13 clubs demandeurs).

Le Président demande de lister les jeunes et les structures qui seront insatisfait(e)s par la situation.

Isabelle tient à souligner le très bon travail de coopération mis en place avec par Pôle Emploi Occitanie.

CLC

Une réunion de calage a eu lieu entre Cédric COLL et Arnaud VERCRUYSSE (France 2023 site de Toulouse) et le CLC d'Antoine MARTINEZ.

Cela a permis de mettre en place une stratégie de collaboration qui évitera les démarches en double emploi du CLC et de France 2023.

Antoine MARTINEZ a débuté sa tournée de réunions avec les CD pour présenter le CLC.

CTC

Christian GALONNIER présente l'activité de l'équipe technique. (***PJ n° 2***).
On note une très forte progression des formations (+341), du nombre des EdR (+26) et de celui des labellisations (+56).

Il rappelle que les CTC sont en activité à 60 % sur 3 jours, avec les mercredis et samedis bloqués, que les missions des CTC fixées par la FFR sont la formation des éducateurs, l'accompagnement de l'activité des clubs, le milieu scolaire.
90% des écoles de rugby sont en activité.

Une valise pédagogique à l'usage des éducateurs, avec des vidéos et des contenus d'entraînements, est en ligne sur le site de la LOR (Outils pédagogiques - Ligue Occitanie de Rugby - Site officiel (ffr.fr).

Jean Claude TARDIEU, membre de la commission fédérale des EdR, dit qu'un travail de fond important est réalisé à la FFR.
Les remontées d'informations, suite à ces réunions, seront retransmises à Julie CUMINETTI.

Le Président DOUCET revient sur le souhait de ne pas interrompre l'activité des EdR pendant les vacances scolaires.
Si cette démarche interpelle les gens, l'essentiel est de faire venir les enfants au stade dans cette période de crise où la jeunesse est en souffrance.

Il dissocie l'activité des EdR entre le fonctionnement/animation et le développement pour lequel il souhaite apporter de l'innovation pour faire évoluer la pratique.
Il souhaite que la place des EdR dans la vie des clubs soit revue pour être mieux mise en valeur. Une réunion de calage est programmée avec Jean Marc MOREAU.

ARBITRAGE

(***PJ n° 3***)
Eric DORIA fait un comparatif des chiffres entre la moyenne nationale (perte de 190 arbitres par rapport à 2019) et la situation sur la Ligue Occitanie par rapport à d'autres grandes ligues :
Occitanie : -6 arbitres par rapport à 651, Nouvelle Aquitaine : -45 par rapport à 621, AURA : -45 par rapport à 430 et Ile de France : -52 par rapport à 274.

Il fait un point sur les arrêts d'arbitres à la fin de cette saison, sur les effectifs par département, sur la charte de l'arbitrage.
Il parle des dates des différents examens et concours.

Le Congrès des arbitres prévu à Grenoble les 9 et 10 juillet 2021 est annulé.

Pour le jeu concours découverte de l'arbitrage, la FFR prend en charge les frais pour le club premier du concours (US Foix) pour assister à la finale du Top 14.
Les 2ème et 3ème (Nîmes et Auch) seront récompensés en dotation d'équipements.

PRINTEMPS DU RUGBY OCCITAN

André LAUR rappelle le principe et les objectifs de ce projet voulu par le Président DOUCET.
Il insiste sur le fait de bien respecter l'organisation journalière par thème prévue.
Chaque responsable de dossier doit adresser au Président une fiche projet qui sera ensuite transmise aux départements souhaitant s'investir sur le projet.

Il souligne l'intérêt qu'il y aura à associer les parties activités avec des moments de réflexion (tables rondes, conférences, etc..)
Le schéma d'organisation doit être mis en place au plus vite avec une diffusion de toutes les fiches projets aux CD et aux CTC.

Le Président DOUCET précise que cette action n'a pas d'autre objectif que celle de remettre le rugby dans la lumière après cette longue interruption d'activité.

VACANCES APPRENANTES

André LAUR fait un point d'avancement du dossier.
Cette opération s'adresse aux jeunes, de préférence non licenciés rugby, dans la tranche d'âges de 10 à 14 ans, ne pouvant pas partir en vacances.
Ce ne sont pas des stages de perfectionnement mais des vacances citoyennes, à caractère éducatif et orientées vers FRANCE 2023.

Deux sites sur trois sont déjà déterminés, en Ariège et dans le Tarn (Site en Aveyron). Le choix des semaines (en juillet) est en cours de définition.
Pour l'Hérault, il subsiste une difficulté à contacter les structures et à déterminer une date.
André LEYMAT et Christian GALONNIER vont travailler sur le projet éducatif et sur l'encadrement des séjours.
L'appui des CAF est à souligner.

Il n'y a pas de concurrence avec les stages mis en place par les CD, mais l'objectif est d'étendre ce concept en 2022 sur l'ensemble du territoire occitan.

Jean Claude TARDIEU dit que l'on peut élargir le recrutement à de jeunes licenciés en difficulté sociale par le biais des organismes sociaux.

BEACH RUGBY

(***PJ n° 4***)
Dorothée PEREZ présente le projet du « Festival Beach Rugby Tour Occitan », avec 4 étapes en juillet sur les départements côtiers (Valras, Sigean, Argelès-sur-Mer, Grau du Roi), avant le tournoi final à Gruissan les 31 juillet et 1er août.
La participation à ces tournois mixtes sera proposée à tous les clubs de la LOR, dès que l'autorisation de passer au stade 4 sera actée.
Les internationaux Arthur VINCENT et Cyrielle BANET seront parrain et marraine de l'événement.

Les meilleures équipes occitanes seront qualifiées pour jouer les finales nationales, également à Gruissan, les 7 et 8 août.
Elle donne l'organisation sportive et administrative.

Le Comité Directeur approuve le projet qui est adopté à l'unanimité.

Laetitia PACHOUD propose que le CD 32 prête sa structure gonflable pour le tournoi final à Gruissan les 31 juillet et 1er août, après avoir vérifié la disponibilité à ces dates.

RUGBY à 5

(***PJ n° 5***).
Alain PALAUSSE présente ce projet de relance de l'activité autour du Rugby à 5, qui sera uniquement proposé aux jeunes H et F, dès que le passage au stade 4 sera autorisé.

Les CTC seront mobilisés pour faire le tour des clubs, faire intégrer les règles du jeu et les principes du rugby à 5 et inciter les clubs volontaires à engager des équipes pour ces tournois qui se disputeront sur 2/3 semaines (d'abord phase interne au club puis rencontres de proximité)

Les autres ligues de la FFR envisagent une reprise d'activité sur la base de ce schéma.

Le Comité Directeur approuve le projet qui est adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Sport apprentissage - Chambre des Métiers

Michel VIGIER parle de son rendez-vous avec la Chambre des Métiers et du partenariat qui pourra être mis en place avec eux.
Une collaboration avec des clubs est déjà en place.

Chaque CFA participant travaille un volet sportif qui se traduit au plus haut niveau par des sélections dans les différentes équipes de France des apprentis.

Projet Trophées Sports et Management (TSM)
(PJ n°6)
Le Président DOUCET présente l'appel à projet de TSM.
Il propose d'y répondre (date butoir le 16 avril) à partir des actions déjà mises en place.

Plusieurs volets sont évoqués : la mêlée contre le Covid avec les Carabins, les Maisons de l'Etudiant, les stages Vacances apprenantes, l'aide apportée aux Rubies, les structures de proximité EdR, la formation des dirigeants...

Le Comité Directeur approuve le projet à l'unanimité

Foyers ruraux :

Annie BOURDALLE fait un point d'étape des échanges auxquels est associé Franck VALERIO.
Elle a rencontré la Présidente des Foyers Ruraux du Gers pour lui présenter le partenariat possible avec la LOR autour du rugby à 5.
Ils sont favorables à l'ajout du rugby dans le panel des sports déjà pratiqués.
Ils ont la compétence « Sport Loisir » et s'appuient sur des associations ou des clubs.
Un Comité de Pilotage va être mis en place.

La Présidente des Foyers Ruraux souhaite d'abord mettre en place le projet localement avant de le décliner sur les autres départements.

Le Président DOUCET est favorable au développement de cette action et demande à Annie de poursuivre avec Franck la mise en place de ce Comité de Pilotage.

Laetitia PACHOUD, qui avait pris précédemment des contacts avec la Présidente des Foyers Ruraux du Gers, sera associée au projet.

Le CD 32 servira de département d'expérimentation sur ce projet.

Séance levée à 12H15

Alain DOUCET
Le Président

Jean-Yves MOURET
Le Secrétaire Général
